

BÂTIMENT ET TRAVAUX PUBLICS

# Une charte pour soutenir le BTP

Directement touché par la crise, le BTP vient de signer une charte avec le Département de l'Aube et TCM.

Dès le 17 mars, dans des conditions épiques, tous les chantiers ont été mis en sécurité et se sont arrêtés. « C'était nécessaire pour la sécurité de nos salariés, c'était nécessaire pour couper la propagation de l'épidémie », rappelle Éric Robert, représentant départmental de la Fédération des travaux publics Champagne-Ardenne. Avec la Fédération du bâtiment (FFB) et d'autres partenaires, la profession a tout fait pour pouvoir reprendre les chantiers dans des conditions de sécurité optimales. Le 2 avril, elle obtenait à Paris un guide pratique sanitaire. Le 15 avril, les premiers chantiers rouvraient pour de bon. Dans l'Aube, un comité BTP se réunissait autour du préfet pour réussir la reprise. Les chantiers de l'ESTP et celui de l'usine Garnica faisant figure de modèles. Tout cela n'a pas réglé tous les problèmes. Loin de là ! Les mesures

## 3 200 SALARIÉS DANS L'AUBE

Dans l'Aube, la Fédération du bâtiment affirme représenter 2 000 salariés et celle de la Fédération des travaux publics 1 200. Ensemble, avec 3 200 salariés, elles estiment représenter les deux tiers des emplois et du chiffre d'affaires du BTP dans l'Aube.

sanitaires ont nécessité des investissements sur les bases de vie des chantiers et les coûts des équipements de protection individuels (EPI) ont considérablement augmenté. Et l'activité s'annonce en dents de scie. Si les chantiers ont repris à plus de 95 %, les commandes publiques restent inférieures de 40 % par rapport à la normale, suscitant une vive inquiétude pour les mois qui viennent. Ce



Le chantier de l'ESTP, un des premiers à avoir redémarré dans l'Aube. Photo Jérôme BRULEY

qui avait conduit plusieurs professionnels à tirer la sonnette d'alarme. « Merci d'avoir secoué le cocotier ! », reconnaît à ce sujet Bertrand Chevalier, vice-président de Troyes Champagne-Métropole (TCM). Ce n'était pas que nous étions endormis mais nous étions concentrés sur d'autres priorités. » Chez TCM, comme pour la Ville de Troyes, le ralentissement a été de surcroît lié au processus des élections municipales. Enfin, constituées, les commissions d'appels d'offres devraient mettre les bouchées doubles pour rattraper une partie du temps perdu.

**100 % DES SURCOÛTS PRIS EN CHARGE**  
Hier midi, une charte du bâtiment a été signée sous l'égide du préfet de l'Aube, Stéphane Rouvé. Elle va permettre de donner un peu d'air aux entreprises de l'Aube. Signée par le Département, la Ville de Troyes et Troyes Champagne Métropole, cette charte prévoit que les maîtres d'ouvrage prendront à leur charge 100 % des surcoûts liés aux mesures sanitaires. Elle prévoit aussi que les avances sur chantier

seront portées à 40 % de leur montant, contre 20 % aujourd'hui. Une mesure qui donnera une grande bouffée d'oxygène à la trésorerie des entreprises du BTP. En fin de chantier, la retenue de garantie, aujourd'hui de 5 %, sera réduite à 2 %. Et les délais de paiement seront ramenés à 20 jours.

Des mesures saluées par Jean-Luc Lamblin, président de la FFB, qui loue « le dialogue permanent » qui existe dans l'Aube. Philippe Pichery, président du Département, acquiesce : « Tout le monde a besoin de lisibilité. Cette charte permet d'en donner à chacun dans son domaine d'intervention ». ■ BRUNO DUMORTIER

## UN CAMPUS D'EXCELLENCE DU PATRIMOINE

Le site de l'institut universitaire des métiers du patrimoine (IUMP) devrait devenir le campus d'excellence du patrimoine et des métiers d'art de la région Grand Est. C'est en tout cas l'ambition de la Fédération du bâtiment de l'Aube qui vient de quitter la Mipa à Rosières pour s'installer dans les locaux de l'ancienne abbaye Saint-Martin-ès-Aires. Dans ce bâtiment chargé d'histoire, elle retrouve, outre l'IUMP, le GEIQ BTP Champagne-Ardenne (groupement d'employeurs pour la formation) et le Cluster patrimoine bâti 4.0 qui développe, lui, une ambition nationale et internationale pour la recherche et la promotion des techniques de rénovation énergétique des bâtiments. Enfin, un service de la région Grand-Est va prochainement s'installer dans les locaux. Les campus d'excellence, voulus par l'Etat après l'incendie de Notre-Dame-de-Paris, doivent rassembler et fédérer les écoles et les entreprises. Il doit y en avoir un par région. Le site troyen va bénéficier du soutien de l'école d'ingénieur EPF, très en pointe dans la recherche sur la rénovation énergétique, l'ESTP, l'école supérieure des travaux publics dont les nouveaux locaux sont en cours de construction et, bien sûr, le Centre de formation des apprentis du bâtiment. Une force de frappe qui devrait s'élargir aux entreprises du textile et de la métallurgie. Textiles techniques et industriels ayant une part majeure à jouer dans les techniques d'amélioration du bâti.



Philippe Pichery, Stéphane Rouvé, Jean-Luc Lamblin, Éric Robert et Bertrand Chevalier ont signé hier midi la charte du BTP.

Extrait du journal L'Est Eclair - Vendredi 10 juillet Page 2/3

La copie, la reproduction et la diffusion sont soumis aux droits d'auteurs et nécessitent une déclaration préalable, conformément aux dispositions du code de la propriété intellectuelle. (Art L.335-2 et L.335.3)